

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 13
Nbre de suffrages exprimés : 13

Votes : Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le 22 janvier à 09h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, en visioconférence.

Date de convocation : 05 janvier 2021

Etaient Présents en visioconférence : Mme GOT, Mme DE ROFFIGNAC, M. FERCHAUD, Mme GUILLEN, M. RENARD, Mme MONSEIGNE, Mme DERVILLE, M. CORSAN, M. ESCOTS, M. COTIER, M. LABRIEUX, M. PENAUD, M. FEDIEU,

Etaient aussi présents : Mme PREVOST, Mme LIBAUD

Secrétaire de séance : Mme Célia MONSEIGNE

Délibération N°2021-01-01: Approbation du budget principal 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable ;

Vu le DOB en date du 09 décembre 2020

Il est décidé à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. D'adopter le projet de Budget Principal primitif 2021 du Syndicat, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 962 800€ et pour la section d'investissement à 2 484€;

Article 2. De maintenir le montant des cotisations 2021 à leur valeur statutaire : à 110 000 € pour les Conseils départementaux de la Gironde et de la Charente-Maritime et pour le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, à 55 000 € pour Bordeaux Métropole et à 27 500 € pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge et la Communauté de Communes de l'Estuaire.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Bordeaux, le 22 janvier 2021

La Présidente



Pascale GOT